

Joyeuses fêtes !



Vivons
Châtillon
ensemble

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

www.chatillon-sur-chalaronne.fr



CHÂTILLON
sur
Chalaronne

AIN
Département **ICI, c'est la**
DOMBES!





SOMMAIRE

Édito	3
Infos pratiques	4
Nature	6
Ma ville	7
Travaux - Urbanisme	8
Ma ville	9
Le point sur...	10
Ma ville	11
Dossier gourmand	12
Zoom Association	14
Des livres et vous	15
Ma ville	16
Ma ville	17
Culture	18
Sports	19
Que deviennent nos déchets ?	21
Libre expression	22
Châtillon décorée	23



Directeur de la publication :
Patrick Mathias, Maire

Rédactrice en chef :
F. Florit (fflorit@chatillon-sur-chalaronne.org)

Rédaction, Réalisation, Mise en page :
Service Communication

Photos :
Services Communication et Mairie, Élus,
Associations Châtillonnaises, S.Fournier, D.Romand

Édition :
Ville de Châtillon-sur-Chalaronne - 01400
Tél. 04 74 55 04 33

Tirage : 3 000 ex - Gratuit -

Impression : **Imprimerie Multitude**,
avenue de la Poste 01400 Châtillon-sur-Chalaronne



Ville de Châtillon sur Chalaronne

” Il en va souvent ainsi des choses qu'on aime, c'est lorsqu'on les perd qu'on comprend leur valeur. ”

Anne Percin (*Les Singuliers*, 2014)



ÉDITO

Patrick MATHIAS

Maire de Châtillon-sur-Chalaronne
Vice-Président de la Communauté
de Communes de la Dombes

Chères Châtillonnaises, chers Châtillonnais,

L'année 2020 restera pour beaucoup d'entre nous une année des plus particulières. Lorsque dans le magazine de l'hiver 2019, je vous souhaitais l'année de toutes les réussites et de toutes les joies, j'étais bien loin de me douter que 2020 serait qualifiée par certains d'apocalyptique. À raison, si vous voulez mon avis.

2021 est donc l'année de tous les espoirs, où tous les corps de métiers pourraient reprendre une activité normale, où il n'y aurait plus d'angoisse de sortir et de rencontrer ses proches et ses amis, où le calendrier serait rythmé par les très nombreuses animations châtilloises, où les terrasses seraient remplies... L'espoir de retrouver un quotidien joyeux tout simplement.

L'espoir de retrouver la vie d'avant me direz-vous. Je ne serai pas très optimiste pour le "comme avant" sachant qu'à la crise sanitaire s'ajoute une crise financière. Les communes ne seront pas épargnées, et nous savons d'ores et déjà qu'il nous faudra faire des économies pour éviter de faire des choix. Mais avec de la patience, de la bonne volonté, de la solidarité et de bonnes idées, nous surmonterons chaque difficulté car le "bien vivre à Châtillon-sur-Chalaronne" reste ma priorité.

En cette fin d'année, je tiens à remercier l'ensemble du corps médical et particulièrement le personnel de l'Epahd pour son engagement sans failles, le monde associatif pour son sens de l'adaptation (lotos en ligne), les commerçants et artisans pour leur patience et leurs sourires quoi qu'il arrive, les bars et restaurants qui contribuent largement au bien vivre à Châtillon avec leurs ventes à emporter, le centre social La Passerelle jamais à court d'idées, le cinéma l'Étoile resté actif sur internet, les gendarmes et les pompiers très sollicités, sans oublier le personnel communal dont l'engagement auprès des Châtillonnais(es) n'a jamais faibli. Je remercie également tous mes collègues élus, dont l'esprit d'équipe donne des forces pour avancer.

Et merci à vous, Châtillonnaises et Châtillonnais, pour votre compréhension et votre bienveillance, car les consignes diverses et (très) variées ne sont pas toujours faciles à suivre (et à comprendre). Votre bonne volonté renforce mon espoir pour une année meilleure.

Derrière les masques, continuons de sourire en attendant de retrouver le plaisir d'être ensemble !

*Que les fêtes de fin d'année
vous apportent la joie !*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

La Communauté de Communes de la Dombes possède quatre déchèteries, ce qui n'empêche pas les dépôts sauvages dans la nature, sur les points d'apports volontaires, ou en ville. Pour lutter contre ce fléau visuel, mais aussi sanitaire, une campagne de sensibilisation est menée afin de rappeler que le contrevenant risque jusqu'à 1 500 € d'amende.

Ces incivilités ne sont pas seulement locales ni d'aujourd'hui. En 2016, 63 000 tonnes de déchets sauvages ont été recensés en France, l'équivalent de six tour Eiffel (chiffres Association des Maires de France). Les paysages sont la vitrine économique et culturelle de notre pays. Avec les déchets sauvages, la vitrine est salie et pourrait devenir de moins en moins attrayante. Pourtant aujourd'hui, seuls 59% des Français jugent les déchets sauvages « inadmissibles », contre 85% il y a dix ans ! Ce geste était même placé comme le premier geste incivique devant le vandalisme. Alors s'est-on habitué ? Pense-t-on que c'est l'affaire des collectivités ? Mais le nettoyage de ces dépôts a un coût (capital humain, capital matériel et frais de fonctionnement associés à ce matériel) financé par tous les habitants. De plus, chaque déchet épars non géré conformément au code de l'environnement est une nuisance voire une pollution qui nuit sur de nombreux plans à la collectivité.

Face à ceux qui jettent n'importe où, il y a ceux qui ramassent. Merci aux citoyens qui organisent des nettoyages collectifs, pour enlever les déchets bien sûr, mais aussi pour impliquer, sensibiliser la population à la question des dépôts sauvages et plus largement à celles des déchets.



Mairie

Téléphone 04 74 55 04 33

Mail : mairie@chatillon-sur-chalaronne.org

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30

Le vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Le samedi : 9h-12h (uniquement État civil)

Attention, le service passeports/cartes d'identité est fermé le jeudi après-midi et le samedi matin.

Actualités et infos

sur le site : www.chatillon-sur-chalaronne.fr

sur la page Facebook :

Châtillon Sur Chalaronne

Le Billet d'humeur de Tatïe Yon

Moi aussi !

Isolement, stress, perte de repères, la crise sanitaire a complètement bousculé notre mode de vie. L'ennemi est invisible et imprévisible, ce qui complique la ligne de défense. Il faut avouer que l'on ne comprend pas toujours la logique des consignes de l'État.

Mais la logique du peuple français, elle est simple et tient en deux mots : moi aussi. Mes voisins peuvent travailler ? Moi aussi ! Ils doivent rester chez eux ? Moi aussi ! Du coup, personne n'est satisfait, puisque chacun veut ce qu'il n'a pas. Le souci avec cette obsession du "moi aussi", c'est que du coup, chacun observe l'autre, afin d'être sûr que l'autre ne fait pas ce qui est interdit pour lui. Vous me suivez ? On juge trop souvent sans "connaître les tenants et les aboutissants" comme disait mon père. Ce voisin qui sortait tous les jours pendant le confinement pour acheter le journal, c'était pour l'amener à une personne seule et âgée. Ce n'était donc pas nécessaire de le critiquer.

La méthode du moi aussi n'a pas de limites. Les Suédois ne sont pas confinés ? Alors moi aussi ! Quoique si, il y a une limite. Le "moi aussi" ne fonctionne pas à tous les coups. Le partage, la solidarité, l'empathie, font parfois disparaître le réflexe du "moi aussi".

Pourtant, cela pourrait être beau un monde où chaque geste pour aider son voisin déclencherait un réflexe de "moi aussi".



Coupdepoucevelo.fr : l'aide de 50 euros pour la réparation et la reprise en main de votre vélo. Pour accompagner le déconfinement, le dispositif Coup de pouce vélo qui devait prendre fin au 31 décembre prochain est prolongé jusqu'au 31 mars 2021. C'est l'occasion de remettre en marche votre vieux vélo pour aller travailler, faire vos courses ou bien faire de l'exercice et de reprendre confiance en vous à bicyclette. Le site coupdepoucevelo.fr vous met en lien avec des réparateurs agréés et vous propose une aide financière de 50 € pour sa réparation ainsi que des conseils pour votre remise en selle.



Ce qu'il faut savoir sur l'actualité administrative en cette fin d'année 2020.

■ Plafonnement des frais bancaires.

Depuis le 1^{er} novembre 2020, les frais bancaires sont plafonnés dès 5 irrégularités ou incidents au cours d'un même mois. Les clients fragiles bénéficient du plafond de 25 € par mois pendant une durée fixe de 3 mois.

■ Retraites complémentaires.

En raison du contexte de crise sanitaire, le niveau des retraites complémentaires du privé (Agirc et Arrco) est maintenu. Leur montant sera identique à celui de 2019.

■ Aidants familiaux : des revenus exclus du calcul du RSA.

Depuis le 6 novembre 2020, certains revenus des aidants familiaux ou des personnes en situation de handicap n'entrent plus en compte dans le calcul du Revenu de solidarité active (RSA) et de la prime d'activité. Il s'agit de la prestation de compensation du handicap (PCH), du dédommagement perçu par les aidants familiaux d'une personne handicapée ou âgée, et de l'allocation journalière du proche aidant (AJPA). Cette disposition permet d'élargir ses bénéficiaires et d'augmenter le montant du RSA pour ceux qui le perçoivent déjà.

Marquage obligatoire pour les vélos

Afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos vendus neufs par des commerçants devront faire l'objet d'un marquage à partir du 1^{er} janvier 2021. Cette obligation sera étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à partir du 1^{er} juillet 2021. Leur numéro unique sera inscrit dans une base de données répertoriant les identifiants pour retrouver plus facilement les propriétaires.

L'identifiant sera mis en place sur le cadre du cycle sauf circonstances particulières et il sera lisible sans difficulté sur un cycle en stationnement. Le numéro d'identification du cycle sera inscrit aussi sur la facture. Le commerçant devra également remettre à l'acheteur les informations nécessaires pour que le nouveau propriétaire puisse exercer ses droits d'accès ou de rectification.

Ne sont pas concernés par ce marquage obligatoire :

- ✗ les vélos pour enfants (dont les roues sont de diamètre inférieur ou égal à 16 pouces) ;
- ✗ les remorques de cycle ;
- ✗ les engins de déplacement personnel (trottinettes, gyropodes, hoverboards...). Leurs propriétaires pourront cependant en faire la demande.

Entreprises, jeunes : la plateforme « 1 jeune, 1 solution » est faite pour vous

La plateforme « 1 jeune 1 solution » met en relation les entreprises avec des jeunes cherchant un emploi, une formation ou une mission. L'objectif de la plateforme est de faciliter les recherches autour de fonctions simples : *je trouve un emploi, je trouve une formation, je trouve un accompagnement, je participe à un événement et je m'engage.* Plus de 20 000 offres d'emploi sont accessibles et plus de 250 événements sont proposés aux jeunes en ligne. Une fonctionnalité permet également à chacun d'être rappelé par la mission locale la plus proche de chez lui. **De leur côté, les entreprises peuvent déposer une offre d'emploi mais également s'informer** sur les différentes aides mises en place pour favoriser le recrutement des moins de 26 ans. www.1jeune1solution.gouv.fr

Chaudière, poêle, chauffe-eau... attention aux intoxications !

Maux de têtes, fatigue, nausées... Attention, il s'agit peut-être des premiers signes d'intoxication au monoxyde de carbone. **Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone peut être mortel !**

■ **Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France** suite à une combustion incomplète, quel que soit le combustible utilisé (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole...). **Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, il est nécessaire d'adopter les bons gestes :**

- ✓ faire vérifier et en-

tenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié ;

- ✓ aérer les locaux au moins 10 minutes par jour ;
- ✓ maintenir vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;
- ✓ respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les



chauffages d'appoint en continu ;

- ✓ placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;
- ✓ ne jamais utiliser des appareils non destinés à se chauffer (cuisinière) ou à cuisiner en intérieur (brasero, barbecue...).

Attention : Prudence en collectivité, les intoxications liées à l'utilisation de chauffages à gaz sont fréquentes.

■ Plantation de l'Arbre de la Sainte Catherine 2020 à l'Arboretum

Plaqueminier de Virginie (*Dyospiros virginiana*)

Origine : Amérique du Nord

Hauteur : 15 m

La plaqueminier est un arbre exotique de la famille des ébènes. Plutôt discret dans l'année, il devient rouge-orangé à l'automne. Mais c'est privé de toutes ses feuilles qu'il aime se faire remarquer. Il reste couvert de fruits ronds et oranges, comme des boules de Noël accrochées aux branches. Encore jeune, ce plaqueminier nous offrira ce joli spectacle dans quelques années. Une fois de plus, la nature est une affaire de patience.



■ Lotissement du Vieux Château

L'espace nature a été réaménagé, avec notamment le remplacement de la clôture. Par ailleurs, les agents municipaux ont également remis en état le jeu de boule, situé à côté. La remise en état du garde corps du pont est prévue prochainement.



■ Plantations et décorations

L'arboretum continue de s'étoffer avec la plantation d'arbres d'ornements, mais aussi de fruitiers.



Cet espace publicitaire peut aussi être le vôtre. Si vous désirez apparaître dans nos colonnes, n'hésitez pas à envoyer un mail à communication@chatillon-sur-chalaronne.com

PAYSAGISTE

01 400 Châtillon-sur-Chalaronne

Pour votre jardin, faites confiance à des professionnels

Le service à la personne spécialisé en jardinage.

Création et Aménagement de vos espaces verts.

binette.service@gmail.com

04 74 14 00 02 - 06 87 25 32 58

Quelques chiffres...



Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...²



Pourquoi une pollution en hiver ? La surface terrestre se refroidit. Quand l'air en altitude est plus chaud, il agit comme un couvercle emprisonnant l'air froid (l'air chaud est plus léger que l'air froid). Tous les polluants sont alors également piégés et les gaz, particules fines, ... se concentrent ainsi dans l'atmosphère ambiante.

Des solutions existent !

► Une gestion durable des déchets verts

Le service espaces verts cherche à favoriser la diminution des quantités de déchets verts, en créant des espaces verts réfléchis, en gérant différemment les tontes et les fauchages, en recyclant les déchets (paillage, copeaux de chauffage, compostage,...).

► **L'entretien des espaces verts** de la commune génère une quantité importante de déchets. Ils sont constitués de gazon, de branches de taille d'arbustes d'arbres et de haies, de feuilles mortes, de plantes annuelles constituant les différents fleurissements, de vieux terreaux, ainsi que divers déchets issus des désherbages et entretien des massifs... **La totalité de ces déchets est recyclée** et les produits de ce recyclage sont valorisés de différentes manières.

Les déchets verts transitent par le centre de tri des services techniques, ou sont directement conduits sur une plate forme de compostage où ils sont **transformés en compost ou en plaquettes de bois**. Le compost ainsi obtenu est ensuite utilisé en paillage dans tous les massifs d'arbustes, de rosiers, de plantes vivaces ainsi qu'au pied des arbres. Les branches de plus grosse section ainsi

que celles issues de l'élagage de nos plantes sont, quant à elles, déchiquetées et réduites en plaquettes de bois. Ces plaquettes peuvent être utilisées en paillage ou au pied des décorations de Noël. **Elles alimentent également la chaudière des services techniques** permettant ainsi de chauffer les bâtiments et les serres municipales.

Dans le but de réduire les coûts liés au compostage des déchets, les feuilles sont parfois laissées sous les arbres et les arbustes. Cela évite également d'exporter de la matière organique et d'en rapporter ensuite sous forme de paillage et d'engrais. Des feuilles ramassées au centre ville sont aussi déposées en zones boisées. Elles jouent alors un rôle de paillage et alimentent naturellement le sol en matière organique.

Quelques chiffres :
L'entretien des espaces verts génère environ 280 tonnes de déchets par an.
Le coût de traitement de ces déchets est d'environ 11 000 € par an
85 tonnes de compost utilisées par an issues du traitement de ces déchets

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année ! ¹

Si le brûlage des déchets verts ne représente pas un risque important d'incendies en hiver, il apporte des nuisances non seulement d'odeurs et de fumées pour le voisinage, mais surtout des émissions polluantes et de composés cancérigènes. La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. La toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Quels sont les déchets concernés par l'interdiction de brûlage des déchets verts ?

Les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

Qui est concerné ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

L'entretien du jardin, pour un particulier, génère en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an. Chaque année, près d'un million de tonnes de déchets verts sont brûlées à l'air libre.

Les incinérateurs de jardin sont également polluants, et par conséquent interdits.

(1) Arrêté Préfectoral n°SAF 2017 - 02

Autre exemple de réduction de déchets verts : une haie de charmille, haute, large, avec plusieurs tailles dans l'année est remplacée par des arbustes de plus petit développement. À taille adulte, ils ne provoqueront pas de gêne pour le passage des piétons et la quantité de déchets de taille sera considérablement réduite.

► **Et pour les particuliers ?** Afin de permettre aux amateurs de jardinage de réaliser leur compost et de soustraire une partie des déchets fermentescibles au tonnage des ordures ménagères, des composteurs individuels de jardin peuvent être achetés notamment à la communauté de communes. Les habitants peuvent également apporter leurs déchets compostables à la déchetterie en échange de compost.

Quant à la broyeuse, il est possible d'en louer et pourquoi pas de s'arranger entre voisins pour réduire le coût de la location.





Jusqu'à présent réservée aux propriétaires occupants modestes et très modestes, cette MaPrimeRénov' sera accessible à compter du 1er janvier 2021 à tous les propriétaires occupants, sans condition de ressources. Il s'agit de favoriser les rénovations globales les plus efficaces et l'éradication des « passoires énergétiques ».

MaPrimeRénov' sera également ouverte à l'ensemble des copropriétés (y compris celles qui ne se trouvent pas en situation de fragilité) et viendra

MaPrimeRénov' accessible à tous les propriétaires

simplifier le financement des travaux grâce à une seule aide collective, versée au syndicat de copropriétaires, indépendamment des situations individuelles des copropriétaires.

Les propriétaires bailleurs pourront aussi bénéficier de cette prime visant à encourager la rénovation énergétique des logements du parc locatif privé.

Les ménages et les copropriétés jusqu'à présent non-éligibles peuvent dès maintenant engager une démarche de travaux et pourront déposer leur dossier à partir du 1^{er} janvier 2021. Ainsi, les travaux faisant l'objet d'un devis signé à partir du 1^{er} octobre 2020 sont éligibles.

Sont également prévus :

■ un bonus pour accélérer le traitement des « passoires thermiques » (logements énergivores F ou G) ;

■ une incitation pour les ménages plus aisés à effectuer des rénovations globales de leur logement qui permettent un gain énergétique de plus de 55 % ;

■ un bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC) pour récompenser l'atteinte de l'étiquette énergie B ou A ;

■ un accompagnement des ménages avec la création d'un forfait Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Pour se renseigner, être conseillé ou faire sa demande, rendez-vous sur le site

www.maprimerenov.gouv.fr

À savoir : Remplacé par MaPrimeRénov' le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) sera supprimé le 1^{er} janvier 2021.



LOGEMENTS NEUFS : douches à l'italienne obligatoires en 2021

Les douches installées dans les logements neufs devront être à l'italienne à partir de 2021. Cette mesure du gouvernement vise à rendre plus accessibles les salles de bains de ces logements aux personnes à mobilité réduite, les douches de plain-pied et sans ressaut étant en effet d'un usage quotidien plus aisé pour les personnes âgées ou en

situation de handicap.

Les logements concernés :

■ **à partir du 1^{er} janvier 2021** : les appartements en rez-de-chaussée et les maisons individuelles en lotissement ou destinées à la location ;

■ **à partir du 1^{er} juillet 2021** : les appartements desservis par un ascenseur.

FIN DES TRAVAUX DU PONT PASTEUR



Une vue quelques minutes avant l'ouverture à la circulation.



■ **Le Conseil Départemental de l'Ain** a terminé la réhabilitation du Pont Pasteur dans les temps. Si le changement est visible que l'on soit en voiture ou à pied, les voûtes sous le pont sont également magnifiques, et accueillent un abri pour les chauve-souris.

Baisse de la DGF (Dotation versée par l'Etat aux communes) :

Comment faire plus avec moins ?

Tous les ans, avant de préparer le budget de la commune, l'adjoint aux finances «se gratte la tête» pour résoudre une équation proposée par l'État aux communes : «Comment faire plus avec moins».

En effet l'État se désengage de plus en plus vis-à-vis des communes en baissant chaque année la DGF et en demandant aux communes de faire toujours plus d'effort dans leur gestion tout en continuant d'investir afin de relancer l'économie.

Comme vous pouvez le constater ci-dessous, à Châtillon la DGF est passée en sept ans de 1 206 790 € en 2013 à 171 869 € en 2020.

Voici le détail de la DGF pour Châtillon depuis 2013 :

- 2013 : 1 206 790 €
- 2015 : 968 046 €
- 2016 : 806 821 €
- 2017 : 282 799 €
- 2018 : 246 653 €
- 2019 : 205 069 €
- 2020 : 171 869 €



Ainsi, nous avons perdu plus d' 1 million d'euros par rapport à 2013, ce qui est conséquent pour un budget communal d'environ 7.6M€. Malgré tout, avec une gestion saine et rigoureuse, nous essaierons de continuer à investir pour le bien-être des châtillonnais.

Inégalité entre le monde rural et urbain ?

Pour mieux comprendre, comparons notre commune de 4 859 habitants (chiffre Insee 2017) à Amplepuis dans le Rhône avec pratiquement le même nombre d'habitants : 4976 (chiffre Insee 2017). Ces deux communes devraient donc toucher sensiblement la même dotation de l'État. En fait, alors que Châtillon reçoit 171 869 €, Amplepuis reçoit 589 864 €. Soit 35,37€ par habitant châtillonnais contre 119 € par habitant amplepuisien.

Oui, mais il existe une dotation de solidarité rurale «bourg centre» (DSR BC). Alors reprenons notre comparaison. Châtillon touche une dotation de solidarité rurale «bourg centre» de 89 570 €. Mais Amplepuis aussi touche une dotation de solidarité rurale «bourg centre» élevée à 234 356 € !

Plusieurs fois, les Sénateurs ont interrogé le gouvernement sur « cette différence, une véritable iniquité ». La réponse clôt le débat : « Cet écart n'est pas apparu par hasard : il est fondé sur des travaux scientifiques conduits par des universitaires et plusieurs fois actualisés et confirmés. » (ministre déléguée auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargée de la ville).



Commerces & artisans, un guide et un jeu

LE JEU DU BOOK PRATIQUE EST PROLONGÉ

Le Book pratique qui permet de trouver facilement son commerce de proximité, est un guide édité début octobre par l'Association Châtillon Dynamic'. Cette première édition recense plus de 150 adresses, et ne concerne pas uniquement les commerces adhérents à l'association. Financée par la Ville, cette opération a pour objectif de valoriser le commerce et l'artisanat local. Vous pouvez trouver le guide dans les commerces, ou en ligne (www.chatillon-sur-chalaronne.fr).

En outre, un jeu permet de gagner 100 € en bons d'achat. Initialement valable jusqu'au 11 décembre, la date limite de participation a été repoussée au 31 mars 2021, compte tenu du confinement. Pour jouer, il suffit de remplir le bon de participation en le faisant tamponner dans 6 commerces différents (pas de montant minimum d'achat). Le bulletin complètement rempli sera à déposer dans l'une des urnes chez Boucherie Flo, librairie Nouvelle Page ou Optic 2000.

Bulletin de participation

APPOSEZ LES 6 CACHETS OBLIGATOIRES (de 6 commerces différents) :
*Pas de montant minimum d'achat

CACHET N°1

CACHET N°2

CACHET N°3

CACHET N°4

CACHET N°5

CACHET N°6

Nom* :

Prénom* :

Date de Naissance :

Téléphone* :

Code Postal* :

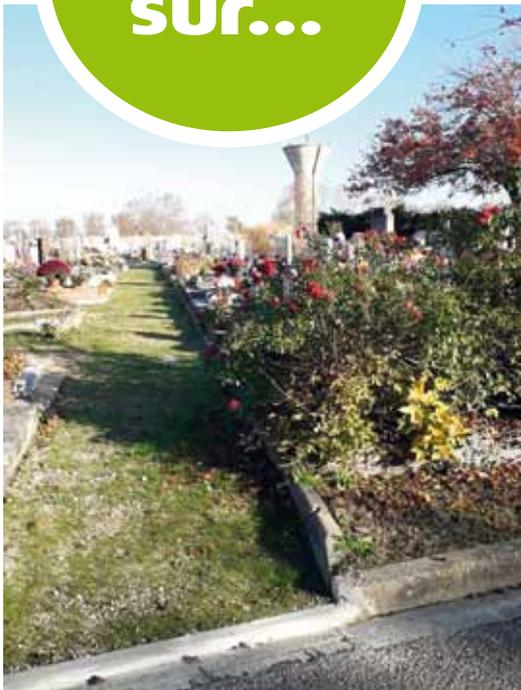
Ville* :

Courriel :

Le point sur...

Le cimetière se met au vert

Les services n'utilisent plus de pesticides sur l'ensemble de la commune, y compris les herbicides. Les allées gravillonnées du cimetière sont désormais enherbées. L'objectif n'est plus de détruire l'herbe, mais de la gérer. Cela demande plus de travail, puisqu'il faut compter 2 heures pour 2 personnes par semaine, alors qu'avec les herbicides, il suffisait d'un passage tous les deux mois. Le cimetière n'est donc pas abandonné, mais géré de façon plus naturelle et surtout moins nocive pour les visiteurs et les agents, tout en gardant un aspect esthétique.



Pour un cimetière plus vert
et pour éviter les pesticides
nous avons réalisé un réaménagement
des allées
l'abaissement des trottoirs
et engazonnement des espaces

Facilité d'accès

L'accès aux allées a été repensé afin de faciliter le déplacement des visiteurs. Les services ont donc cassé et abaissé les trottoirs de chaque côté dans toutes les allées.



DÉCHETS VÉGÉTAUX



J'enlève les pots en terre et en plastique, les rubans, et tout autre objet artificiel

Non, dans ce bac, je ne mets pas



Participez à la valorisation des déchets au cimetière

Il est important de trier ses déchets, afin que le contenu de chaque benne soit correctement utilisé. Au centre du cimetière, vous trouverez des bennes consacrées aux déchets végétaux, et d'autres bennes pour les autres déchets. Merci de bien trier.

- déchets verts uniquement (plantes naturelles, terreau, plantes sans le pot, compositions florales et fleurs naturelles, feuilles).
- autres déchets (pots plastiques, plantes artificielles, sac plastiques). Les plaques sont à déposer à la déchetterie.

Le terreau des mottes sera récupéré pour les **bacs à fleurs de la ville** et les autres déchets iront au **compostage**.





LES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE



► Un nouveau prix pour la ville

Châtillon-sur-Chalaronne illustrera la couverture de l'édition 2021 du guide des "Plus Beaux Détours de France". Faire la Une d'un ouvrage reconnu, tiré à plus de 210 000 exemplaires et distribué partout en France constitue à l'évidence une belle récompense. L'Ain'croyable cité de la Dombes a gagné le concours interne du label qui permet d'apparaître en couverture du guide l'année suivante. Le thème du concours remporté portait sur la "végétalisation et les espaces verts au service de l'attractivité touristique". Il ne s'agissait pas de se limiter au seul fleurissement, point fort de la plupart des villes du réseau, mais de s'intéresser aux politiques mises en oeuvre pour habiller la ville de végétation et d'espaces arborés. Châtillon gagne donc ce concours à travers un dossier qui a remporté la majorité des voix. La photo qui illustrera le guide (premier fascicule touristique français) sera choisie par le guide Michelin, éditeur de l'ouvrage. "Nous allons exporter notre ville aux quatre coins de France, sur tous les présentoirs des offices de tourisme des 106 villes du réseau, dans les mairies, les hôtels, les restaurants et bien d'autres lieux fréquentés par les visiteurs de tous âges", confirme Sylvie Ravoux, conseillère municipale déléguée au tourisme et aux labels.



► Faites une Parenthèse avec le Centre social La Passerelle

FUTURS PARENTS OU PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 4 ANS, chaque vendredi, de 9h à 11h, des rendez-vous sont organisés pour vous, ou en famille. L'accès est libre et gratuit. Seule l'adhésion à l'association La Passerelle est obligatoire (valable pour toutes les activités du centre) : elle est de 10€ par famille et par an.

► Un espace d'activités proposées par des parents, pour les parents et leurs enfants (0/4 ans) est organisé dans le locaux de La Passerelle, les

► Un espace de rencontres, d'échanges et de jeux, animé par des professionnels de la petite enfance et de la famille, vous donne rendez-vous dans les locaux du Pôle petite enfance "Brin d'Malice" (100 avenue Foch) les

- Vendredi 8 janvier
- Vendredi 22 janvier
- Vendredi 5 février
- Vendredi 5 mars
- Vendredi 19 mars
- Vendredi 2 avril
- Vendredi 30 avril
- Vendredi 21 mai
- Vendredi 4 juin
- Vendredi 18 juin



- Vendredi 15 janvier
- Vendredi 29 janvier
- Vendredi 26 février
- Vendredi 12 mars
- Vendredi 26 mars
- Vendredi 9 avril
- Vendredi 7 mai
- Vendredi 28 mai
- Vendredi 11 juin
- Vendredi 25 juin

Centre Social la Passerelle
 accueil@cslapasserelle.fr - 04 74 55 30 90 -
 Retrouvez-les sur leur site www.cslapasserelle.fr
 ou sur Facebook (centre social chatillon)



► Un élu à l'écoute

Durant cette période difficile, il est important que les personnes âgées seules ne soient pas isolées. Beaucoup d'entre elles reçoivent la visite d'aide ménagère, ou de soins, ou d'associations, ce qui permet d'être assuré que tout va pour le mieux. Pour d'autres, il est rassurant de téléphoner. Durant le premier confinement, des agents municipaux avaient pris des nouvelles par téléphone, action reprise durant ce deuxième confinement par Gilles Martinon, maire-adjoint, qui a ainsi contacté plus de cent personnes.



► La présence régulière de la Région et du Département à Châtillon-sur-Chalaronne renforce notre cohésion territoriale et notre place de ville centre.



► Octobre, Laurent Wauquiez présente le plan de relance économique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux acteurs économiques.

► Novembre, Alexandre Nanchi et Jean-Louis Guyader, conseillers régionaux, arpentent les étals du Marché pour expliquer l'aide apportée par la Région aux commerçants non sédentaires.



► Décembre. La Région organise une campagne de dépistage avec le soutien logistique de la ville.



► Décembre. Le Marché des Saveurs de l'Ain organisé par Ain Tourisme s'installe sous les Halles.

De nombreux secteurs économiques ont souffert et souffrent encore durant cette pandémie. Les budgets de chacun, y compris dans vos foyers, sont impactés et pourtant vous êtes très nombreux à consommer local. Alors merci pour vos achats châtillonnais. Parmi les secteurs qui sont le plus touchés, il y a les restaurateurs qui sont fermés au moins jusqu'au 20 janvier. À Châtillon-sur-Chalaronne, nos restaurateurs proposent des plats à emporter, notamment pour pouvoir garder le contact avec leur clientèle. N'hésitez pas à téléphoner avant de vous déplacer.

Continuons à soutenir nos commerçants



Restos fermés ? Vente à emporter !

Si vous ne pouvez plus aller dans vos restaurants préférés, ce sont leurs petits plats qui viendront chez vous.

N'hésitez pas à les contacter ou à les suivre sur Facebook

En attendant le 20 janvier, les restos s'organisent

► Restaurant La Baie D'Halong

Cuisine asiatique

28 rue Pasteur
Tél. 04 74 25 98 70 www.la-baie-d-halong.fr

► Restaurant Carlino

Saveurs exotiques & pâtes, spécialités du monde

27 rue Jean Marie Delorme
Tél. 09 83 94 89 00 - 06 52 44 74 44
Page Facebook Restaurant Carlino
Menu complet à emporter du lundi au vendredi

► Restaurant du Commerce

Cuisine Traditionnelle

20, place du Champ de Foire
Tél. 04 74 55 00 33
www.hotel-restaurant-du-commerce.fr
Page facebook Hôtel du commerce
À emporter vendredi et samedi soir

► Restaurant Le Commerson

Sur place ou à emporter

Pizzeria
48, rue Commerson
Tél. 04 74 55 02 77
Facebook Restaurant Pizzeria Le Commerson
À emporter du mardi au samedi dès 18h.

► Le comptoir des Halles

Bistrot Restaurant

86, place des Halles
Tél. 04 74 55 03 91
Page facebook Le comptoir des halles
Menu express le midi (sauf week-end) et carte à emporter du lundi au samedi (midi et soir).

► Galettes et Beurre Salé

Sur place ou à emporter

Crêperie & bar
61 Place des Halles
Tél. 06 63 12 15 93
Page facebook Galettes et beurre salé
À emporter crêpes, galettes, plats les vendredis (18h/19h30) et samedis (9h30/13h, 18h/19h30).

► Restaurant La Gourmandine

Cuisine Traditionnelle

142, rue Pasteur
Tél. 04 74 55 15 92
www.restaurantlagourmandine.fr
Page facebook La Gourmandine
À emporter vendredi (midi et soir) et samedi midi

► Auberge de Montessuy

Cuisine du terroir

Route de Marlieux
Tél. 04 74 45 01 51
www.auberge-de-montessuy.fr
Page Facebook Auberge de Montessuy
À emporter du vendredi au dimanche

► Le Napoléon

Café Brasserie Restaurant

Cuisine traditionnelle
39 place de la République
Tél. 04 74 50 10 31
Page Facebook Le Napoleon
À emporter du lundi au vendredi

► Restaurant L'Okavango

Restaurant traditionnel et Bistrot

120 avenue Clément Désormes
Tél. 04 74 55 35 64
Page Facebook Restaurant Okavango
À emporter du jeudi au samedi

► Café Restaurant de La Poste

Cuisine traditionnelle

118, place de la République
Tél. 04 74 55 02 88
Page Facebook Noel Valy
À emporter café matin / plat le samedi

La vente à emporter traditionnelle

Pizzas

► Instant Pizza

131 av. C. Désormes Tél. 04 74 21 37 80

► Dolce Pizza

Place de l'Église Tél. 04 26 11 64 57

Kebab, tacos, burgers

► Chez Ugur

118 Place des Halles Tél. 04 74 55 40 16

► Papa's Kebab

68 rue Président Carnot Tél. 06 74 17 30 74

► The lunch House

40 rue Commerson Tél. 09 80 56 77 55

Vente à emporter des producteurs

► Boucherie Châtillonnaise

277 chemin de Bramont

Tél. 07 69 72 64 10

Page facebook

► Production maraîchère

975 route de Relevant

Tél. 06 07 65 92 88

► Élevage bovin Forey

Les Mûres

Tél. 06 76 13 09 87

Les restos à retrouver bientôt...

► La Fring'Halles

Fermé en janvier pour cause de déménagement.

Nouvelle adresse : 36 rue Commerson

04 74 22 61 66

Page Facebook La Fring'Halles

Site www.lafringhalles.fr

► Restaurant de la Tour

Cocooning & Gastronomie

Tél. 04 74 55 05 12

www.hotel-latour.com

Page Facebook Hotel De La Tour

Hôtel de la Tour : Place de la République

Clos de la Tour : 135 Rue Barrit

► L'Estanco

Bar PMU - Restaurant

Cuisine familiale

173 Place du Champ de Foire

Tél. 04 74 25 76 98

Bars à retrouver bientôt...

► Bar le Cocon

112 pl Halles

Tél. 04 74 55 07 95

Salon de thé à découvrir bientôt...

► Nonna

62 rue Philibert Collet

Tél. 09 80 38 16 89

Page facebook Nonna

Sans oublier... les adresses gourmandes

► Épicerie bio

Côté rue - Côté Jardin

65 rue Gambetta

Tél. 04 74 23 41 89

[:www.magasin-bio-chatillon.fr](http://www.magasin-bio-chatillon.fr)

► Les Halles Châtillonnaises

85 rue Bergerat

Tél 09 83 65 75 25 

► Cave à Vin Cellier Dombes Bresse

109 place du Champ de Foire

Tél. 04 74 23 16 86 

www.cellierdombesbresse.com

► La Papillothèque des fromages

2 av. Pierre Marcault

Tél 04 37 62 39 74 

► Pâtissier-Chocolatier Jacky Vivian

37 rue Alphonse Baudin

Tél. 04 74 55 04 27 

► Pâtissier-Chocolatier Ain délice

98 rue Pasteur

Tél. 04 74 55 01 17 

► Traiteur charcutier Berthet

26 rue Gambetta

Tél. 04 74 23 60 44 

www.dcbertthetraiteur.com

► Boucherie, Charcuterie, Traiteur Chez Flo

2 place de la République

Tél. : 04 74 55 00 26 

► À l'Andouillette Châtillonnaise

41 place du Champ de Foire

Tél. 04.74.55.32.92 / 06.78.17.76.23.

► Torréfaction des Dombes

60, Rue Alphonse Baudin

Tél. 04 74 24 61 45

www.torrefaction-des-dombes.com

► Au grain de folie

24, rue Bouillet

Tél. 04 26 88 00 00 

► La Marande

240 avenue Clément Désormes

Tél. 04 74 55 23 88 

Boulangeries

► La Biscotine

88 rue Pasteur

Tél. 04 74 55 02 84

► L'Archange

250 avenue Clément Désormes

Tél. 04 74 55 41 10 

► Ô Délice des Halles

44 rue Président Carnot

Tél. 04 74 55 02 02 

► L'Art du Pain

rue Pasteur

Tél. 04 74 25 97 86



**RENDEZ-VOUS DANS LE MAGAZINE DE PRINTEMPS 2021
POUR DÉCOUVRIR LES NOUVEAUX
COMMERÇANTS ET ARTISANS.**

**Commerçant, artisan, vous vous êtes installé à Châtillon en 2020 ?
Vous désirez apparaître gratuitement dans cette rubrique ?
Merci d'envoyer une photo, votre activité et vos coordonnées avant
le 20 février à**

communication@chatillon-sur-chalaronne.org

La Gaule châillonnaise

Une association qui a la pêche

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAP-PMA), la Gaule Châtillonnaise est une association de 2ème catégorie.

► **Son parcours** dans la Chalaronne est compris du pont du Chatelard (dans le village) en amont au pont de la Chèvre (en aval).

► **Allevinage**: tous les poissons blancs viennent des étangs de la Dombes, les truites viennent d'une pisciculture en Isère).

► **Son atout ?** De gros spécimens (plus d'1,5 kg)

► **Animation ?** Pêche de nuit à la carpe en juillet.

► **Période ?** ouverte constamment

► **Où prendre des cartes ?** Les cartes obligatoires sont en vente dans les magasins Gamm Vert et maison de la presse ou sur internet : site de la fédé cartedepeche.fr



Association La Gaule Châtillonnaise

Président :

Pascal Curnillon

Gardes Pêche :

Francis Dumont
(garde sociétaire)

Gérald Borget (garde Fédéral)

Page facebook

Fédération de Pêche de l'Ain
Site

www.federation-peche-ain.com

Fédération de la pêche de l'Ain

04 74 22 38 38



Brochet



Carpe



Sandre



Black Bass



Gardon



Brème



Tanche



Perche

Nombre de cartes de pêche
vendues en 2019 :

- adultes masculins 260
- jeunes moins de 18 ans 46
- moins de 12 ans 153
- cartes féminines 21
- cartes journalières 442

Quelques conseils

◆ Laissez les emplacements propres, la pêche est un lieu de convivialité, de calme.



◆ L'étang des Prés Gaudet (plan d'eau) est un site naturel qui se trouve pratiquement en centre-ville, et qui est partagé par les pêcheurs, les promeneurs, les joggeurs. Nous comptons sur le respect de chacun.

◆ Il serait souhaitable de remettre les carpes de plus 5 kg à l'eau.

◆ Le nombre de captures autorisées de sandres, brochets et black-bass, par pêcheur et par jour, est fixé à TROIS dont UN brochet maximum.

Quelques chiffres 2020 :

- 1752 kg de poissons
- dont carpes 477 kg
- gardons 562 kg
- perches 9 kg
- brocheton 44 kg
- sandres 50 kg
- truites 610 kg (rivière)

P (ART) AGE

Le Collectif Artis mène l'action "P(ART)AGE" qui consiste à accueillir un autre artisan d'art dans chacune de leur vitrine jusqu'au 10 janvier. Une double occasion de se faire plaisir.



<p>Marie-Agnès Branchy Sculpteur-céramiste, Rue Président Carnot, Renseignements : 06 79 23 51 49</p>	<p>Blandine Basset Peintre sur porcelaine www.decor-porcelaine.com</p>
<p>Emmanuelle Gadenne Bijoutière joaillière, 37 rue Commerson, Renseignements : 07 69 75 46 26</p>	<p>Auriane Villemey L'atelier Dur à Cuir, maroquinerie. http://duracuir.com</p>
<p>Lara Vermeulen Potière céramiste, 25 rue Commerson, Renseignements : 06 14 73 58 52</p>	<p>Michel Philippe-Desneufbourg MPHD Forgeron, coutelier www.mphd.fr</p>
<p>Carole Meigne Reliure d'art, 19 rue Commerson, Renseignements : 04 74 55 26 87</p>	<p>Anais Pouchoy Chapelière/Modiste, Le p'tit fourre-tout www.anaispouchoy.wixsite.com</p>
<p>Pierre Alexis Badoux Tapisserie décorateur, 39 rue Pasteur, Renseignements : 06 59 72 29 90</p>	<p>Henry Jeanney Tourneur d'art www.http://jeannehenri.canalblog.com</p>
<p>L'art du Vitrail 65 Avenue Clément Desormes, Renseignements : 04 74 55 27 01</p>	<p>Cendrine M. Filleuse de Verre, verrier au chalumeau, www.cendrinem.fr</p>
<p>Béatrice Galle 79 rue Pasteur, Renseignements : 06 75 74 24 71</p>	<p>Marianne LINDH Bijoux Lapons et Olivier Dubost, coutelier d'art. www.couteauxdubost.com</p>

Photos Corinne Charote



► **La cantine Tom Pouce, lauréate lors de la Journée nationale des cantines rebelles**, qui a eu lieu en octobre à l'Hôtel de Ville de Paris. Membre du jury et parrain des Victoires des cantines rebelles 2020 (aux côtés de la cheffe marseillaise Georgiana Viou), Pascal Légitimus, le plus célèbre des Inconnus, a donné beaucoup de joie et de force à cette cinquième édition. Neuf lauréats ont été distingués, qui viennent de toute la France. Les Victoires sont l'occasion de valoriser les initiatives de terrain. Ainsi celle de la crèche Tom Pouce, à Châtillon-sur-Chalaronne, où ce sont les parents citoyens qui sont à l'œuvre pour faire bouger le modèle alimentaire local. Cette année d'ailleurs, une innovation des Victoires a donné la possibilité aux citoyens de voter en ligne. C'est Tom Pouce qui a remporté ce "Coup de coeur des mangeurs" avec plus de 3000 votants. Félicitations !

POUR ÊTRE SÛR DE FAIRE PLAISIR

HAPPY_Kd

Le chèque Kdo des commerçants et artisans de la Dombes

100€ 30€ 10€ 50€ 20€ 10€

HAPPY_Kd 10€

HAPPY_Kd 10€

ENTREPRISE

PARTICULIER

► **Les chèques cadeaux de la Dombes.** Que vous soyez un particulier ou une entreprise, vous pouvez offrir des chèques Happy Kdo du montant de votre choix (10, 15, 20, 25, 30, 40, 50 €), vous pouvez même panacher plusieurs montants, afin que l'heureux bénéficiaire puisse dépenser ses chèques dans plusieurs magasins. Pour l'instant, plus d'une centaine de magasins de la Dombes sont adhérents, et la liste ne cesse d'augmenter. Les chèques commandés sont valables un an du jour de leur commande, et sont personnalisables. Anniversaire, fête des Mères ou de Pères, mariages,..., vous pouvez faire plaisir pour toutes les occasions.

Plus de renseignements sur achetezendombes.fr.
Contact :
Communauté de Communes de la Dombes - 04 28 36 12 12.



► Succès du marché bio

Le marché bio organisé par LUNAB est un rendez-vous très apprécié des consommateurs et producteurs locaux, le mercredi matin. Chaque mercredi, vous pouvez retrouver La ferme de la Girodière (Romans), Le petit paysan (Vonnas), Le jardin bio d'Alice (Jassans Riottier), Terre de Rêves et le Jardin des Rêves (St André sur Vieux Jonc), Huilerie de la Dombes, Ceps et Charrues (Beaujolais). D'autres n'ont pas une présence hebdomadaire, comme Les escargot du Verger, la Brasserie Bio sous le Bois, le Verger gourmand, les volailles de Perrex.



► **La tournée des calendriers des Sapeurs Pompiers Châtillonnais d'abord retardée par le confinement, a repris le 15 décembre. Perturbée par le couvre-feu, la tournée est prévue jusqu'à fin janvier. Merci de leur réserver le meilleur accueil.**



► **Deux départs en retraite aux services techniques. Didier Laville et Patrick Bertillot ont été chaleureusement remerciés par le Maire Patrick Mathias et les Maire-adjoints pour leur investissement auprès des Châtillonnais.**

► Portée candidate pour intégrer le programme « Petites Villes de demain », Châtillon-sur-Chalaronne fait partie des 24 villes retenues dans l'Ain, avec à la clé un soutien logistique et financier.

De quoi s'agit-il ? Petites villes de demain est un programme national porté par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) s'adressant aux villes de moins de 20 000 habitants qui jouent un rôle de centralité sur le territoire et qui sont déjà engagées dans des actions liées à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, au développement des activités commerciales et de services, à la valorisation du patrimoine bâti et paysager.

Comment ? Pour les 6 ans à venir, les villes retenues vont bénéficier de soutiens financiers et d'un appui sur mesure en termes de méthodes, de suivi pour les projets de développement et de revitalisation des territoires. Enfin, l'accès à un réseau, grâce au club « Petites Villes de demain », facilitera l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.



► **La cérémonie du 11 novembre, en plein coeur de la crise sanitaire et dans une France meurtrie par des attentats, était particulièrement émouvante.**

► Rapport du service public de l'eau (Année 2019).

La surveillance de la qualité sanitaire est réalisée par l'État via l'agence régionale de la santé (ARS). Les 535 contrôles et 223 surveillances effectués sur notre réseau d'eau potable sont 100% conformes. 2702 foyers sont desservis, contre 2641 en 2018 (+2.3%). Concernant le prix, il est en baisse, puisqu'il passe de 2,46€ le m³ (contre 2,49€ en 2018, et 2,51€ en 2017).

Pour comparaison, le rapport indique le prix au m³ des eaux commerciales comme Cristaline (environ 100€), Contrex (moins de 300€), Hépar (moins de 500€) et Perrier (plus de 500€). Certes, il ne viendrait à personne l'idée de se laver avec de la Contrex, ou de remplir sa chasse d'eau avec du Perrier. En revanche, peu de personnes ont conscience qu'elles utilisent de l'eau portable pour leurs toilettes.



► **Le service des Salles Communales s'installe à la Mairie. Vous pourrez retrouver Rachid Abouyaala au rez-de-chaussée, à côté du bureau de la Police Municipale.**



Attention : avec l'évolution de la crise sanitaire, toutes les manifestations peuvent être annulées. En cas d'annulation, l'information sera transmise via le site de la Ville, la page Facebook de la Ville, la presse et le panneau lumineux. Merci de votre compréhension.

▶ Un écran qui attend de s'allumer au Cinéma l'Étoile

Difficile de voir un lieu culturel, un lien social, un divertissement, resté portes closes. À l'heure de la rédaction de ce magazine, il n'est pas possible de prévoir une date de réouverture pour la salle l'Étoile. Saluons cependant le responsable du cinéma qui publie chaque semaine une proposition de programmation de DVD disponibles à la Médiathèque afin d'avoir des idées de films à visionner à la maison et de partager sa passion du cinéma.

▶ Un Musée qui s'exporte !

Prise de vues à l'Apothicaire pour une publication scientifico-touristique. Sorte d'itinéraire des apothicaires, cet ouvrage sera écrit par Claudine Hugonnet-Berger, Conservatrice en chef honoraire du service de l'Inventaire en Bourgogne.

Cette parution sera également mise en valeur par une exposition photographique, qui se tiendra à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines en Belgique en 2021.



▶ Message de Wächtersbach

Les échanges entre nos villes jumelées étant bloqués pour l'instant, l'association allemande "Les Amis de Châtillon, Vonnas, Baneins" envoie ses vœux depuis Wächtersbach : "Chers amis,

Vous nous manquez et nous pensons très forts à vous en attendant une prochaine rencontre. C'est seulement en commun que nous arriverons à surmonter cette période de crise menaçant la santé et la vie de tous. Faisons alors de notre mieux pour garder optimisme, espoir et confiance en l'avenir.

Que 2021 nous apporte la fin de la pandémie nous permettant de retourner à la vie plus ou moins normale et à la possibilité de vous revoir soit chez nous en Allemagne, soit chez vous en France. En attendant la joie de vous revoir, recevez toutes nos amitiés."



▶ Festival National de Théâtre Contemporain Amateur



Israel Horovitz (au centre), dramaturge américain le plus joué en France, est venu régulièrement au Festival de théâtre de Châtillon. Son décès prive le monde du théâtre et le cinéma d'un francophile convaincu.

▶ Cuivres en Dombes

Après juin, puis novembre, une nouvelle date est proposée à l'espace Bel Air de Châtillon-sur-Chalaronne pour entendre et voir (espérons!) le Mnozil Brass sur scène. Vous aviez déjà vos billets ? Pas de problème, le festival a des solutions !

Solution 1 : Le Report du billet.

Tous les billets achetés pour le concert du Mnozil Brass (prévus le 25 juin puis le 12 novembre, sont automatiquement valables pour la date du 23 avril 2021. De votre côté, aucune démarche à faire, juste conserver le billet électronique ou papier !

Solution 2 : Le don à l'association Vous n'êtes pas certain de pouvoir venir le 23 avril mais vous souhaitez soutenir l'association de ses actions ? Transformez votre billet en don ! Nous vous ferons parvenir un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier de la défiscalisation.

Solution 3 : L'avoir. Vous avez un billet, vous n'êtes pas sûr de venir le 23 avril, alors pourquoi pas venir à un concert du Festival pendant l'été ? Votre billet déjà acheté est transformé en avoir pour l'un des concerts du Festival 2021.

Vous n'avez pas vos billets et vous êtes libre le 23 avril ? C'est l'occasion d'entendre ces musiciens dont le talent exceptionnel est à la hauteur de leur folie.



N'hésitez pas à contacter le festival pour la moindre question

contact@cuivresendombes.org

Tarif unique 32€

Info/ réservation www.cuivresendombes.org

▶ OMC / Pie qui gratte

Un duo organisateur pour un trio théâtral

La Dieselle Compagnie, adepte d'un théâtre résolument actuel, est une compagnie de Bourg-en-Bresse pétillante.

« Vieille moi jamais » ce sont trois femmes âgées de 49 à 81 ans, qui oscillent entre l'acceptation et le refus de vieillir. Ces trois femmes aux parcours de vie différents, nous montrent, avec humour et dérision, comment elles font pour « bien vieillir ». Mais ce n'est pas toujours facile.

16 et 17 janvier au Centre Culturel (Salle Gérard Maré). Compte tenu du couvre feu, les horaires seront précisés en même temps que la confirmation (ou le report) du spectacle.

Ce spectacle qui s'appuie sur des témoignages recueillis auprès de personnes âgées (ou pas) a fait l'objet de plusieurs résidences de travail, dont celle de Châtillon du 6 au 12 janvier 2020.

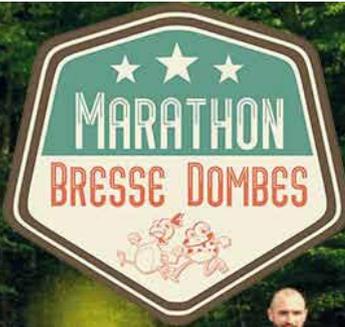
Mise en scène : Christine Larivière
Jeu : Christine Larivière, Aurélie Girodon, Nicole Biondi

Durée : 1h

À partir de 11 ans

Tarif 10€, gratuit pour les moins de 18 ans.





RDV LES 1^{ER} ET 2 MAI 2021 POUR LE 1^{ER} MARATHON AINDINOIS !

Depuis plus de 20 ans, le Semi Marathon Bresse Dombes permettait de traverser et de découvrir deux villages typiques de la Bresse et de la Dombes: Vonnas & Châtillon sur Chalaronne. 2021 voit naître la création du MARATHON BRESSE DOMBES.

Un Marathon aux saveurs gastronomiques avec de belles surprises et de belles découvertes à venir...

► **LE MARATHON BRESSE DOMBES** : un parcours en 8 qui partira de l'Hippodrome de Châtillon sur Chalaronne pour longer les étangs des Dombes avant de rejoindre le point central à Neuville les Dames. Puis à travers des chemins bucoliques de la Bresse les coureurs rejoindront le Village Gourmand de Georges BLANC à Vonnas. Le retour se fait en commun avec le Semi Marathon pour revenir sur la belle citée médiévale de Châtillon sur Chalaronne en passant sous la Porte de Villars, les Halles du Marché et finir sur le Champ de Foire en centre-ville. Différents châteaux seront traversés sur le parcours. Cette course est adaptée aux coureurs expérimentés et entraînés.



► **LE MARATHON-RELAIS**, 2 ou 4 coureurs.
 – **Relais à 2.** Le premier coureur effectue le 1^{er} Semi Marathon entre Châtillon-sur-Chalaronne et Vonnas, le 2^{ème} coureur effectue le 2^{ème} Semi Marathon entre Vonnas et Châtillon-sur-Chalaronne.
 – **Relais à 4.** Le premier coureur effectue le 1^{er} tronçon entre Châtillon-sur-Cha-

laronne et Neuville-les-Dames (7km), le 2^{ème} coureur effectue le 2^{ème} tronçon entre Neuville les Dames et Vonnas (14km), le 3^{ème} coureur effectue le 3^{ème} tronçon entre Vonnas et Neuville-les-Dames (9km), le 4^{ème} coureur effectue le 4^{ème} tronçon entre Neuville-les-Dames et Châtillon-sur-Chalaronne (12km).

► **LE SEMI MARATHON** est le parcours historique de cet événement avant qu'il ne voit arriver le format Marathon. Un tracé sur les routes bucoliques bressannes menant les coureurs de la très belle commune de Vonnas à la cité médiévale de Châtillon sur Chalaronne. Le départ est donné devant le restaurant du célèbre restaurateur étoilé Georges Blanc avant de traverser la commune de Vonnas pour rejoindre ensuite Neuville les Dames point central du parcours Marathon. Après un passage au cœur du Château de La Chassagne les coureurs découvriront les richesses du patrimoine châtillois. Cette course est adaptée aux coureurs expérimentés et entraînés.



► **LE 10KM** est la distance parfaite pour ceux qui hésitent encore à se lancer sur de plus grandes distances. Un parcours qui vous permettra de rapidement reprendre le parcours du Marathon tout en découvrant les richesses du patrimoine Châtillonnais.



► **TOUTES LES INFOS & INSCRIPTIONS**
marathon-bressedombes.fr

► **CONTACT**
 Agence Yaka Events
 03 45 87 99 23
contact@yaka-events.com

► **PAGE FACEBOOK**
 Marathon Bresse-Dombes



► **COURSES ENFANTS 4-15 ANS**
 Trois courses enfants (Pitchounes Color, Mini KID Color, KID Color). Le prix de l'inscription à la course est LIBRE et le montant sera reversé à l'antenne Châtillonnaise de La Ligue Contre le Cancer
 L'objectif ? Traverser ces 4 zones de couleur avant de franchir la ligne d'arrivée le plus coloré possible.
 ► **NOUVEAU** 2 parcours de marche seront proposés au profit de la Ligue Contre le Cancer, 6 km et 12 km.

Le calendrier des fêtes 2020 a hélas vite été obsolète suite à l'annulation de la majorité des manifestations prévues. Pour 2021, difficile de prévoir ce qui sera autorisé ou pas suivant l'évolution de la pandémie. Mais puisque nous avons confiance en des jours meilleurs, voici ce qui est prévu à Châtillon-sur-Chalaronne pour le premier trimestre, à condition bien sûr, que les conditions sanitaires le permettent. Les annulations ou reports seront annoncés par les organisateurs. Le couvre-feu étant en vigueur jusqu'au 20 janvier, les horaires peuvent être également modifiés.

JANVIER

Samedi 9 Dimanche 10

- Tournoi U9 et U13, Football Club Dombes Bresse, 8h/18h, Gymnase de l'Europe

Vendredi 15

- Vœux de la Passerelle, Centre Social La Passerelle, 19h

Week-end 16 et 17

- Théâtre, La Dieselle Compagnie invitée par la Pie qui Gratte et l'OMC, Centre Culturel

Samedi 16

- Loto, Tennis Club, 18h, Espace Bel Air

Mardi 19

- Collecte de sang par l'Amicale des Donneurs de Sang, Espace Bel Air, 9h30

Samedi 23

- Tournoi FIDE, La Tour de la Dombes, 13h, Restaurant scolaire
- Nuit de la lecture, Médiathèque F. Edouard, 18h

Dimanche 24

- Tournoi PAPET, La Tour de la Dombes, 9h30, Restaurant scolaire

Week-end 23 et 24

- 4^{ème} Salon de l'Habitat, Viva Bâtir Lavroff Events, 10h/18h, Espace Bel Air

Vendredi 29

- Vœux du Maire, Ville de Châtillon, 19h, Espace Bel Air

FÉVRIER

Samedi 6

- Finale Futsal, Football Club Dombes Bresse, Gymnase de l'Europe 8h/19h

Week-end 6 et 7

- Concours en salle, Les Archers châillonnais, gymnase Hyvernat, 8h

Dimanche 7

- Couscous dansant FNACA Châtillon, 12h, Bel Air

Judi 11

- Concours de belote, L'Âge d'Or, 13h30, Bel Air

Dimanche 14

- Repas des aînés, Ville de Châtillon, 12h, Bel Air

Mardi 11

- Collecte de sang, Amicale des donneurs de sang, 8h/20h, Bel Air

Samedi 20

- Loto Football Club Dombes Bresse, 17h, Bel Air

Vendredi 26

- Vente de plats cuisinés, Ligue contre le Cancer, Espace Bel Air, 16h30/18h30

Samedi 27

- Don de livres, Médiathèque F. Edouard, 9h30/12h
- Vente de plats cuisinés, Ligue contre le Cancer, sous les Halles 8h



MARS

Lundi 1^{er}

- Hippodrome Courses Société des Courses 13h

Mercredi 3

- Atelier écriture de la Médiathèque, Salle Montpensier, 15h

Vendredi 5

- Loto FNATH Châtillon, 20h, Espace Bel Air

Dimanche 7

- Fête des classes en 1

Mercredi 10

- Médiathèque : Atelier Illustration Hall Médiathèque, 9h30 & Histoires du mercredi, Centre Culturel 10h

Judi 11

- Concours de belote coincée, Amicale anciens salariés Sarbach, 13h30, Espace Bel Air

Samedi 13

- Meeting en salle Benjamins, Athlétisme Châtillon, 9h30, Gymnase Hyvernat
- Concert Châtillon Chante, 20h30, Bel Air

Week-end 13 et 14

- Tournoi Adultes Badminton Dombes, 8h, Gymnase de l'Europe

Dimanche 14

- Hippodrome Courses Société des Courses 13h

Judi 18

- Matinée récréative, ADMR, 13h30 Bel Air

Vendredi 19

- Commémorations de la guerre d'Algérie, Monuments aux morts, 18h
- Médiathèque, spectacle Centre culturel 19h

Samedi 20

- Bal Folk, Traditions sur Chalaronne, 20h, Centre Culturel

Dimanche 21

- Salon du Livre Jeunesse, APIC, 10h/18h, Bel Air

Mardi 23

- Théâtre Les Compagnons de la Violette, SVD, 20h, Salle L'Étoile

Mercredi 24

- Histoires du mercredi, Médiathèque, 10h

Judi 25

- Repas de Printemps L'Âge d'Or, 12h, Espace Bel Air

Samedi 27

- Carnaval, Centre Social La Passerelle
- La Pie qui Gratte, Théâtre, Centre Culturel, 20h30

Dimanche 28

- Salon des Puces Couturières, Créateliers, Bel Air, 8h/18h
- La Pie qui Gratte, Théâtre, Centre Culturel, 20h30

Lundi 29

- Hippodrome Courses Société des Courses 13h

Mardi 30

- Collecte de sang, Amicale des donneurs de sang, 8h/20h, Bel Air

Grâce au tri sélectif, nous pouvons recycler une partie de nos déchets comme les emballages en verre, les bouteilles en plastique, les canettes en aluminium... Nous disposons également de déchèteries publiques pour apporter des déchets volumineux ou nocifs afin qu'ils soient valorisés ou éliminés correctement. La communauté de communes nous informe régulièrement sur les gestes éco-citoyens pour produire moins de déchets. Malgré cela, chaque habitant a jeté en moyenne 179 kilos d'ordures ménagères résiduelles dans la poubelle grise en 2019. Organom, syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets ménagers, nous explique ce que deviennent ces déchets.

UN PARTENARIAT ENGAGÉ

L'usine OVADE est née d'un partenariat entre ORGANOM, le syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets, responsable de la gestion de l'usine, et les intercommunalités membres du syndicat. Cette usine de valorisation bio-énergétique des déchets ménagers, traite et transforme par un tri mécano-biologique et un processus de méthanisation-compostage, les déchets ménagers de près de 338 000 habitants du département de l'Ain.

OVADE en chiffres (2019)

- ▷ 338 000 habitants
- ▷ 193 communes
- ▷ 58 000 tonnes d'ordures ménagères traitées
- ▷ 51% des ordures ménagères valorisées

OVADE métamorphose les déchets en électricité et en compost

La communauté de communes assure la collecte des ordures ménagères sur son territoire. Elles sont ensuite acheminées par camion jusqu'à l'usine OVADE, située sur le site de La Tienne à Viriat. Les déchets subissent alors une première étape de tri, qui permet d'isoler les métaux ferreux recyclables et la matière organique méthanisable. Les refus (textiles sanitaires, plastiques, verre, inertes, ...) sont enfouis dans le centre de stockage attendant. La matière organique est ensuite digérée dans le méthaniseur où elle produit du biogaz qui sera transformé en électricité. Enfin, ce qui reste après digestion, le digestat, est mélangé aux déchets verts (feuilles, branchages, tontes) pour produire du compost.



▷ 10 400 MWh d'électricité produits (= 3 800 foyers alimentés)



▷ 15 600 tonnes de compost vendues aux agriculteurs

Attention aux déchets indésirables !

Pour garantir le bon fonctionnement de l'usine OVADE, vous ne devez pas jeter dans la poubelle grise : le verre, les textiles, les détergents, les piles, les ampoules, les résidus de peinture, les câbles électriques, les textiles ... Ces déchets doivent être déposés en déchèterie ou dans les points de collecte appropriés.



Une inscription, une question ?
 Service Déchets
 04 28 36 12 12
service.dechets@ccdombes.fr
www.ccdombes.fr
www.monservicedechets.com

www.ovade.fr

www.organom.fr

Le groupe Châtillon, Terre d'Innovations

Les membres du groupe « Châtillon, Terre d'Innovations » vous informent que cet espace d'informations est limité à un nombre de caractères d'écriture résultant du règlement intérieur du conseil municipal qui a pour conséquence de restreindre notre communication à votre intention.

Néanmoins, nous restons disponibles et à votre écoute afin que « du bien vivre ensemble », nous puissions passer « au bien faire ensemble ». Nous avons pour but de travailler avec le groupe majoritaire en partageant les idées, en acceptant les différences mais en rejetant l'indifférence.

Sachez qu'en cette période de crise sanitaire, nous aussi, nous apportons notre soutien moral à toutes les personnes qui subissent directement ou indirectement celle-ci. Nous remercions toute la population qui contribue à lutter efficacement contre la pandémie en respectant les restrictions en vigueur.

A toutes les Châtillonnaises et Châtillonnais ainsi que leurs familles, nous leur souhaitons une belle année 2021 pleine d'un avenir beaucoup plus radieux dans un esprit de solidarité et de générosité.

**Les cinq élus
du groupe « Châtillon, Terre d'Innovations »**

Le groupe Bien Vivre à Châtillon

Nous voulons en premier lieu vous souhaiter des fêtes de fin d'année les plus agréables possibles, et le meilleur pour 2021, pour vous et vos proches.

En cette période chaotique, nombreux sont ceux qui ont le réflexe de se tourner vers les élus locaux pour savoir quoi faire et surtout comment faire. Or, nous n'avons pas toutes les réponses, non pas par incompetence, mais par un manque de liberté d'actions. L'élu local est tributaire des décisions de la préfecture, donc du gouvernement. Entre le manque de moyens et le manque de latitude, il ne nous est pas permis de répondre aux besoins précis de nos concitoyens. Nous devons suivre des règles applicables sur tout le département, avec souvent un manque total de bon sens. À travers l'association des Maires de France, avec le soutien de nos députés et sénateurs, nous expliquons régulièrement notre incompréhension devant l'impossibilité pour les maires de prendre des décisions justes, en adéquation avec les particularités de leur commune. Mais nous ne sommes pas écoutés. Pour preuve, un amendement avait été adopté en novembre à l'unanimité au Sénat, qui prévoyait "que les préfets, quand les conditions sanitaires sont remplies, puissent autoriser l'ouverture de commerces de détail non alimentaires." Or cet amendement a été directement rejeté par le gouvernement.

La colère monte dans les villes, mais aussi dans les campagnes. Les incivilités se multiplient et le Ministre de l'Intérieur "incite les maires à poser davantage de caméras et renforcer leur police municipale". Avec quels moyens ? Le gouvernement réduit de façon drastique notre budget ! Et pourquoi embaucher plus de policiers ? La justice ne suit pas et les petits délinquants ne sont pas inquiétés.

Le ras-le-bol est partout, et la crise sanitaire n'est pas la seule responsable.

L'équipe majoritaire du Conseil Municipal

Châtillon décorée

Chaque fin d'année, les agents du service technique installent les décorations lumineuses dans la ville, mais participent également à la fabrication de la décoration éphémère avec les animateurs du Centre Social La Passerelle sur un thème choisi ensemble (les personnages de jeux vidéos cette année). Petite visite en images.



AIN⁰¹
le Département

à votre écoute

Votre famille est touchée
par la Covid-19 ?

Vous avez besoin d'un
soutien pédagogique ?

LE DÉPARTEMENT DE L'AIN
RESTE À VOTRE ÉCOUTE...

01 41 83 42 17*

7/7 de 9h à 21h

* Appel non surtaxé - Coût d'un appel local

Ligne téléphonique ouverte
jusqu'au 15 janvier 2021

AVEMA **FRANCE**
VICTIMES 01
01 AIN